## La Formation au Dialogue Social et à la Négociation

La formation au dialogue social et à la négociation a pour objectif de faire acquérir des méthodes de représentation, de communication et de négociation visant à améliorer le dialogue social dans l'entreprise.

Foire aux questions:

## A qui s'adressent ces stages ?

Ces stages s'adressent principalement aux salariés visant ou exerçant une mission de dialogue social.

## • Quelle est la durée de la formation ?

Cette formation dure entre 2 et 5 jours selon le stage.

## • A qui incombe la charge financière de la formation ?

Tous les frais, rémunérations et charges financières de la formation sont pris en charge sur les fonds mutualisés des entreprises adhérentes à Constructys. Toutefois cette prise en charge ne concerne que les entreprises du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, les seules pour l'instant à être signataire de l'accord le prévoyant.

• A mon retour dans l'entreprise, dois-je remettre un document à l'employeur ? Oui, l'animateur du stage donnera à chaque participant une attestation de présence qui devra être remis à l'employeur à la fin du stage.